

Rapport narratif sur les principales incidences négatives – Neuflyze Vie

L'objet de ce présent rapport vise à fournir les Informations issues des dispositions de l'article 4 du règlement (UE) 2019/2088 du parlement Européen et du conseil du 29 novembre 2019.

A. Résumé des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

L'entité concernée par ce présent rapport est la compagnie NEUFLIZE VIE SA, pour la période d'activité du 1^{er} Janvier 2022 au 31 Décembre 2022.

Dans le cadre de cet exercice, Neuflyze Vie s'est attachée à collecter un maximum de données sur l'ensemble des indicateurs PAI qui lui sont demandés.

Dans ces conditions, pour l'exercice 2022, le périmètre des Unités de Compte, représentant la moitié de son activité, a été exclu de ce présent rapport. En effet, la mise en place récente de ces exigences ne permet pas, pour le moment, à l'entreprise de répondre de manière satisfaisante à cette demande.

A l'inverse, s'agissant de la gestion du fonds euro et des fonds propres de la Compagnie, Neuflyze Vie a pu collecter suffisamment de données fiables pour établir un premier rapport, définissant le point de départ du dispositif d'amélioration des indicateurs de durabilité.

De manière générale, le taux de couverture s'établit autour de 50% des actifs cotés des fonds euros et des fonds propres de la Compagnie, avec de larges disparités entre certains indicateurs et une fourchette s'étalant de [15% -75%] selon les indicateurs.

Enfin, dans le cadre de la sélection de PAI Optionnels, Neuflyze Vie a choisi de retenir 3 indicateurs :

1. **Environnement** - La part des investissements dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiative pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respects des accords de Paris
2. **Social** - La part des investissements dans des entités ne disposant pas d'une politique en matière de droits de l'Homme
3. **Social** – La part des investissements dans des entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à la convention des Nations Unies contre la corruption

B. Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité et comparaison historique

L'ensemble des indicateurs présentés ci-dessous concerne uniquement les fonds euros et les fonds propres de la Compagnie (périmètre Unités de Compte exclu). Par ailleurs, les indicateurs présentés correspondent à la moyenne des incidences aux 31 mars, 30 Juin, 30 Septembre et 31 Décembre de l'exercice 2022.

Indicateurs relatifs aux entreprises :

Indicateurs d'impacts négatif sur la durabilité		Mesures	Impact en 2022		Impact en 2021	Commentaires	Actions prises et planifiées pour la réalisation des objectifs pour la prochaine période de référence	
Indicateurs relatifs au climat et à l'environnement								
			Score agrégé compagnie	Taux de couverture compagnie				
Emission des Gaz à effet de serre	1. Emission des gaz à effet de serre	Scope 1 d'émission de gaz à effet de serre	70,481	70,58%			NA	
		Scope 2 des émissions des gaz à effet de serre	19,626	70,58%			NA	
		Scope 3 des émissions de gaz à effet de serre					NA	
		Total des émissions de gaz à effet de serre	90,107	70,58%			NA	
	2. Empreinte Carbone		Empreinte Carbone	63,952	70,58%			NA
	3. Intensité des émissions de gaz à effet de serre au sein des entreprises investies		Intensité des émissions de gaz à effet de serre	124,372	70,58%			NA
Biodiversité	7. Activités affectant négativement la biodiversité et les espaces protégés	Part des investissements dans les entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles	3,6577	72,09%			NA	
		Part de la consommation et de la production des énergies non-renouvelables	71,5018	69,94%			NA	
		Part de la consommation et de la production des énergies non-renouvelables au sein des entreprises exprimé en % du total des sources d'énergie					NA	
Eau	8. Emission d'eau	Consommation d'énergie en kilowatt par million d'euros de chiffre d'affaire d'entreprises à fort impact climatique	1,1916	70,10%			NA	
		Part des investissements dans les entreprises avec des sites ou ayant des activités dans ou proche de zones sensibles à la biodiversité	3,0133	72,22%			NA	
Déchet	9. Ratio des déchets dangereux et radioactifs	Emission de tonne d'eau générée par les entreprises en million d'EUR investis, exprimé en moyenne pondérée	111,4096	7,59%			NA	
			1,5731	30,95%			NA	
Indicateurs sociaux, respect des droits de l'Homme, de la lutte contre la corruption et les pots de vins								
			Score agrégé compagnie	Taux de couverture compagnie				
Sociaux et Respect des droits de l'Homme	10. Violation du pacte mondial des Nations Unies et de l'Organisation pour le Développement et la Coopération Economique (OCDE) pour les entreprises multinationales	Part des investissements dans les entreprises qui ont été impliquées dans la violation des principes des Nations Unies ou des directives des pays de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0,1	73,71%			NA	
		Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du pacte mondial des nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitements des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0,3	72,60%			NA	
	12. Inégalités salariales entre hommes et femmes		Ecart salarial moyen non ajusté entre hommes et femmes au sein de l'entreprise	12,5	15,95%			NA
	13. Diversité des sexes au sein des Comités		Ratio moyen des femmes et hommes dans les conseils d'administration des entreprises exprimé en % des membres des comités	41,2	65,61%			NA
14. Exposition à des armes controversées (telles que les mines anti-personnelles, les armes chimiques...)		Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production et la vente d'armes controversées	0,0	73,70%			NA	

Indicateurs relatifs aux Etats:

Indicateurs d'impacts négatif sur la durabilité		Mesures	Impact pour l'année 2022		Impact pour l'année 2021	Commentaires	Actions prises et planifiées pour la réalisation des objectifs pour la prochaine période de référence
			Score agrégé compagnie	Taux de couverture compagnie			
Environnemental	15. Intensité des Gaz à effet de serre	Intensité des émissions de gaz à effet de serre dans les pays	203,61	72,46%			NA
Social	16. Pays sujets aux violations sociales	Nombre de pays sujets aux violations sociales conformément aux traités et conventions internationaux, et aux principes des Nations Unies, et selon la législation nationale (en nombre absolu et relative divisé par tout les pays bénéficiaires)	0,00	74,74%			NA

Indicateurs relatifs à l'immobilier :

Indicateurs d'impacts négatif sur la durabilité		Mesures	Impact pour l'année 2022		Impact pour l'année 2021	Explication	Actions prises et planifiées pour la réalisation des objectifs pour la prochaine période de référence
			Score agrégé compagnie	Taux de couverture compagnie			
Energies fossiles	17. Exposition aux énergies fossiles à travers les actifs Immobiliers	Parts des investissements dans l'immobilier impliqué dans l'extraction, le stockage, et le transport ou production d'énergies fossiles	0	100,00%			NA
Social	18. Exposition des actifs immobiliers aux énergies inefficentes	Parts des investissements dans les actifs immobiliers dans les énergies inefficentes	0	100,00%			NA

Indicateurs additionnels :

Indicateurs Additionnels sur le climat et l'environnement							
Indicateurs d'impacts négatif sur la durabilité		Mesures	Impact pour l'année 2022		Impact pour l'année 2021	Explication	Actions prises et planifiées pour la réalisation des objectifs pour la prochaine période de référence
			Aggregat par entreprises	Niveau de couverture			
Environnement	4. Investissements au sein des entreprises sans initiatives de réduction carbone	<i>Part des investissements au sein de ses entreprises sans initiatives de réduction de l'empreinte carbone</i>	1,37	72,22%			NA
	Sociaux	9. Manque de politiques de respect des droits de l'Homme	<i>Part des investissements au sein des entreprises sans politique de respect des droits de l'Homme</i>	0,91		72,17%	
		15. Manque de politiques en matière de lutte contre la corruption et les pots de vins	<i>Part des investissements au sein des entreprises sans politiques de lutte contre les pots de vins et la corruption</i>	1,16		72,17%	

Au cours de l'exercice 2022, aucune mesure particulière n'a été prise sur la base des résultats de ces indicateurs. L'analyse de l'évolution de ces différents indicateurs pour les exercices futurs permettra d'établir des actions ciblées.

C. Description des politiques visant à identifier et hiérarchiser les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

A date, la hiérarchisation des principales incidences négatives est encadrée par la politique de prise en compte de durabilité qui définit :

- Le dispositif ESG de la Compagnie
- Le dispositif d'exclusion d'activités controversées
- Le respect d'une série de traités internationaux

Ces éléments ont été validés en 2018, et mis à jour en 2022 par la Direction des Investissements sous le contrôle de la Direction Juridique et Conformité, de la Direction des Risques, et de la Direction Générale.

Par ailleurs, l'ensemble des données a été collecté auprès des sociétés de gestion auprès desquelles un mandat de gestion a été mis en place.

D. Politique d'engagement

Les informations sur le dispositif d'engagement et les votes réalisés sont disponibles dans la politique d'engagement et le rapport d'engagement de la Compagnie, documents publiés sur son site internet.

[Accueil - Neuflize Vie \(neuflizeobc.fr\)](https://www.neuflizeobc.fr)

E. Référence aux normes internationales

Le cadre de la politique de risques en matière de durabilité est soutenu par les différents codes de conduite commerciale responsable et les normes ou initiatives en matière de développement durable reconnues au niveau international que Neuflize Vie, intégrée au groupe ABN AMRO, a approuvé. Il s'agit notamment de :

- l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement,
- des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies,
- des Principes pour des investissements responsables,
- des Principes de l'Équateur,
- des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, et
- des Principes directeurs des Nations Unies sur les droits de l'Homme et les entreprises.

L'objectif de Neuflize Vie est de mesurer l'alignement de ses portefeuilles d'investissements sur un scénario à 2 degrés et de soutenir la transition vers une économie zéro émission nette en 2050. Elle s'appuie pour cela sur la méthode de calcul développée par TRUCOST pour estimer si une entreprise se trouve dans un scénario 2 degrés. La méthode est basée sur les émissions futures attendues, compte tenu de la stratégie de durabilité de l'entreprise et du secteur sur lequel elle opère. Ces données peuvent être agrégées dans les portefeuilles.

ABN AMRO est un membre actif du Partnership for Carbon Accounting Financials qui définit des normes de mesure et de reporting harmonisés et transparents du CO₂, afin de permettre aux institutions financières d'aligner leur portefeuille sur l'Accord de Paris sur le climat. ABN AMRO participe à l'initiative « science-based targets » visant à déterminer des orientations pour le secteur financier. Ces objectifs scientifiques fournissent aux entreprises une voie clairement définie pour réduire les émissions conformément aux objectifs de l'Accord de Paris. ABN AMRO met en œuvre les

recommandations de la Task Force for Climate-related Financial Disclosures sur la publication des risques financiers liés au climat.

A ce stade, aucun scénario prospectif climatique n'est utilisé dans la mesure où Neuflyze Vie n'est pas pour le moment en capacité d'intégrer ces éléments dans sa gestion d'actifs. Des développements, en partenariat avec la principale société de gestion mandatée pour la gestion des fonds propres et fonds €, sont en cours de discussions.